

ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS

Les avis du CAUE



Etat existant (photo extraite du dossier de permis de construire)

Type de demande d'autorisation

Permis de construire

Nature du projet

Restructuration et extension de l'école primaire

Objet de la demande d'avis

Aspect extérieur contemporain

Avis

Favorable

Projet d'extension d'école dans un village

Le site de projet se trouve en limite du village, dans une zone composée essentiellement d'habitations, qui ne présente pas de caractère particulier à préserver.

Le projet, réalisé par l'architecte Jean-Luc Robinot en juillet 2006, consiste à démolir un bâtiment pour créer l'extension de l'école, d'architecture contemporaine, accolée à une bâtisse d'aspect traditionnel. Cette extension se présente comme un jeu de "boîtes" imbriquées et couvertes d'une toiture non visible depuis la rue. Les façades marient essentiellement trois couleurs : le gris, la couleur sable et celle du bois naturel.

Contexte réglementaire : application du Code de l'Urbanisme



Projet (photomontage extrait du dossier de permis de construire)

Avis du CAUE : l'architecture de facture contemporaine s'intègre de façon satisfaisante aux paysages urbains environnants :

- . le volume créé reste de dimension modeste
- . la toiture terrasse permet de préserver l'impact visuel important du bâtiment existant
- . les teintes gris et sable des façades se rapprochent des teintes existantes sur le site